

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2010

Structure d'accueil pour personnes dépendantes

L'implantation de ce bâtiment est prévue au Dévéhat sur une parcelle propriété de la commune. Monsieur le Maire présente le projet adressé par Vannes Golfe Habitat. La construction du bâtiment pour personnes dépendantes peut se faire sur la partie Nord Est et permettra d'accueillir 8 personnes en domicile partagé. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Structure d'accueil pour personnes âgées autonomes et logements locatifs

Monsieur le Maire propose de construire une structure de logements sociaux sur trois niveaux, avec au rez-de-chaussée 4 logements de type T2 réservés en priorité aux personnes âgées, à l'étage 3 logements de type T3 et en combles 2 logements de type T4. Sachant que l'ensemble de la parcelle ne sera pas utilisée par Vannes Golfe Habitat, l'assemblée municipale est invitée à réfléchir au devenir du reste de la parcelle. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Aménagement du carrefour de Kervoyelle

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de création d'un giratoire au carrefour de la RD 116 / RD 775. Il se fera dans l'axe du carrefour actuel avec le projet d'ouverture d'une voie parallèle côté nord pour desservir les champs. Ce projet devrait voir le jour en 2010.

Don aux sinistrés de Haïti

Sur proposition de Monsieur le Maire le conseil municipal a voté à l'unanimité des membres présents une subvention de 1500 € au profit des sinistrés du séisme d'Haïti.